

## **Communiqué de la CGT Spectacle, de la Fédération CFE-CGC, du SNSP, du SYNDEAC, et de l'UFISC**

### **LE 17 JUIN : REFUSONS LA RECESSION**

Les artistes, les responsables culturels, les personnels techniques, administratifs et d'accueil et leurs organisations professionnelles se sont mobilisés depuis des mois pour dénoncer la Réforme des collectivités territoriales.

Des journées d'actions, les 29 mars et 6 mai, ont permis de rassembler à leurs côtés des représentants d'autres secteurs, des élus, des spectateurs et d'élargir à Paris comme en régions le mouvement de protestation. Le secteur du sport s'est d'ailleurs retrouvé sur les mêmes positions.

Grâce à notre détermination, la loi sur la Réforme des collectivités territoriales a fait l'objet d'amendements qui ont finalement intégré la Culture et le Sport dans les compétences partagées entre les communes, les départements et les régions et permis les financements croisés. Nos secteurs sont, de fait, reconnus par la législation "d'intérêt public".

**Toutefois, nous ne pouvons pas suspendre nos luttes.**

**L'art et la culture restent en danger :**

- 1. la réforme des collectivités territoriales va priver départements et régions d'une grande partie de leurs ressources et de leur autonomie fiscale ;**
- 2. le gel de leurs dotations 2011 risque de les contraindre à réduire les moyens alloués à la culture et au sport ;**
- 3. la RGPP va provoquer des dégâts considérables sur les missions et l'intervention de la puissance publique dans nos domaines ;**
- 4. le gouvernement veut diminuer la culture de 10 % sur le budget triennal, avec une baisse de 5 % sur la création dès 2011.**

Cette baisse manipulée des crédits apportés par l'État et par les collectivités territoriales serait catastrophique pour bon nombre de structures et détruirait durablement de nombreux emplois d'artistes et de techniciens. Nous refusons de voir massivement disparaître des théâtres, des festivals, des équipes artistiques, des compagnies, des cirques, des salles de musique, des orchestres, des centres d'art, des cinémas d'art et essai, des musées, des bibliothèques...

La culture n'a déjà que trop payé au fil des années. Il existe une autre politique. Nous refusons d'être contraints à la récession.

**Nous exigeons :**

- **la garantie des ressources financières des collectivités territoriales ;**
- **l'arrêt de la Révision Générale des Politiques Publiques dans le secteur de la culture ;**
- **la prise en compte de nos propositions de réforme concernant les labels et les réseaux, la diversité des initiatives artistiques et culturelles, l'éducation artistique, la démocratisation culturelle ;**
- **un plan de relance pour le spectacle vivant, déjà lourdement touché par la baisse de certains départements ;**
- **la préservation et le développement des emplois techniques et artistiques nécessaires ;**
- **la pérennisation des annexes 8 et 10 sur l'indemnisation chômage des artistes et des techniciens du spectacle ;**
- **la dissolution du Conseil de la création artistique, véritable sous-ministère animé par M. Karmitz, qui accède à des financements dont nous sommes injustement privés et qui continue la politique de démantèlement du gouvernement ;**
- **La construction avec les professionnels, l'Etat et les collectivités territoriales d'une véritable politique artistique et culturelle pour la France.**

**Faute d'obtenir des réponses rapides et concrètes, nous appelons à une nouvelle journée nationale d'actions à Paris et en régions le jeudi 17 juin à l'occasion de la réunion du Conseil National des Professions du Spectacle que préside Frédéric Mitterrand, ministre de la Culture.**

A Paris une manifestation partira à 11H depuis la Place de l'Opéra pour se rendre au Ministère de la Culture où se réunira le CNPS. D'autres actions auront lieu en régions, dont les modalités seront précisées ultérieurement.

**Signataires :**

**CGT Spectacle, Fédération nationale des syndicats du spectacle, de l'audiovisuel et de l'action culturelle**

**Fédération de la culture, de la communication et du spectacle CFE-CGC :** SNACOPVA CFE-CGC, Syndicat national des artistes et chefs d'orchestres professionnels de variétés et arrangeurs CGC, SNAPS CFE-CGC, Syndicat national des artistes et des professions du spectacle CGC, SNCAMTC CFE-CGC, Syndicat national des cadres, agents de maîtrise et techniciens de la cinématographie, SNELD CFE-CGC, Syndicat national de l'édition, de la diffusion et de la distribution de la presse des musées et des domaines nationaux

**SNSP, Syndicat national des scènes publiques**

**SYNDEAC, Syndicat national des entreprises artistiques et culturelles**

**UFISC, Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles :** Fédération nationale des arts de la rue – Fédurok (Fédération des lieux de musiques amplifiées/actuelles) – SYNAVI (Syndicat National des Arts Vivants) – SCC (Syndicat du Cirque de Création) - FSJ (Fédération des Scènes de Jazz et des Musiques Improvisées) – CITI (Centre International pour les Théâtres Itinérants) – Le Chaînon/ FNTAV (Fédération des Nouveaux Territoires des Arts) – Actes'If (Réseau solidaire de lieux culturels franciliens) – RIF (Confédération des réseaux départementaux de lieux de musiques actuelles/amplifiées en Ile de France) – SMA (Syndicat National des petites et très petites structures non-lucratives de Musiques Actuelles) – Zone Franche (le Réseau des Musiques du Monde) – Membres associés : La FFEC (Fédération Française des Ecoles de Cirque) – La FRAAP (Fédération des Réseaux et Associations d'Artistes Plasticiens) – La Fédération des Acteurs « Culture-Multimédia ».